



RESTAURATION SCOLAIRE

Equilibre et diversité au menu

I. LE PNNS :

La commune de Gond-Pontouvre est labellisée « Programme National Nutrition Santé » depuis novembre 2014. Le PNNS est le cadre de référence en matière de nutrition en France. Il fournit des produits et des mécanismes incitatifs pour favoriser une alimentation saine, l'activité physique et combattre le surpoids ou la prévalence de sucre ou de sel dans nos aliments. Un cahier des charges est donc à respecter pour les repas servis aux enfants de nos écoles.

II. LA FORMATION :

Par rapport aux préconisations du PNNS, les équipes de restauration de Gond-Pontouvre ont participé à plusieurs modules de formation sur la nutrition (« Cuisiner et servir des céréales et légumineuses, Bien manger à l'école : savoirs de base et savoir être..., juste cuisson ... »). Ces formations se poursuivent chaque année.

III. DES MENUS EQUILIBRES ET VALIDES PAR UNE DIETETICIENNE :

Les menus proposés par la commune dans les restaurants scolaires sont élaborés par le groupe de travail « menus » issu de la commission vie scolaire et restauration composé d'élus, de membres du Conseil Municipal de Jeunes, de cuisiniers, des directeurs d'écoles, d'une ATSEM, de parents et d'une diététicienne du centre de Gestion, diététicienne qui valide les menus afin de respecter les valeurs nutritionnelles. Sont intégrés dans les repas servis aux enfants, des produits Bio et des produits locaux.

IV. DES ANIMATIONS :

Des animations sont régulièrement organisées dans les restaurants scolaires :

- Semaine du goût
- Menus de l'été
- La mélodie des mets locaux
- Menu Gastronomade
- Menus à thème (menu orange, menu avec les doigts...)

V. L'ORGANISATION DU REPAS :

Le repas se déroule en deux services afin que les enfants mangent dans de meilleures conditions et dans le but de limiter le bruit.

En 2014, la commune a fait le choix de rallonger la pause méridienne, elle est désormais d'1h45 afin que les enfants aient plus de temps pour la prise du repas.

VI. LABEL ALIM CONFIANCE :

En date du 16 mars 2017, la cuisine centrale de Gond-Pontouvre a obtenu le niveau « Très Satisfaisant » pour l'application des règles principales d'hygiène par le LABEL ALIM CONFIANCE.

VII. MODALITES D'INSCRIPTION :

★ L'inscription est indispensable. Elle se fait en début d'année scolaire, à l'aide d'une fiche d'inscription remise par l'enseignant

VIII. PARTICIPATION DES FAMILLES

Délibération du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2018
Tarifs en vigueur du 1er Janvier 2019 au 31 décembre 2019

PRIX DU REPAS 2019	ENFANT DE GOND-PONTOUVRE	ENFANT HORS-COMMUNE
	2.29 €	3.42 €

IX. MODALITES DE PAIEMENT :

Vous recevrez une facture chaque mois par l'intermédiaire des enseignants.

Paiement :

- ♦ En Mairie, tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 en chèque (libellé à l'ordre du Régisseur des restaurants scolaires) ou en espèces
- ♦ Paiement en ligne sur <http://www.gond-pontouvre.fr/>

Une aide éventuelle :

Nous vous rappelons que la commune, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, peut aider les familles habitant à Gond-Pontouvre. Une prise en charge partielle du tarif des restaurants scolaires peut vous être accordée pour l'année scolaire selon vos revenus. Afin de bénéficier de cette aide, nous vous invitons à contacter le CCAS au 05.45.68.72.40.



Cette aide n'est pas reconduite d'une année sur l'autre.

Nous apprécions chaque année les conditions d'aide au regard de votre situation.